STATIONNEMENT VISITEURS

Payant du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.
Gratuit le samedi après-midi, dimanche et les jours fériés.

886
places

Zone Rouge – Courte durée

Situées à proximité des commerces, ces places sont conçues pour favoriser la rotation des véhicules et ainsi faciliter l'accès des clients et patients aux commerces et professions libérales.
Durée de stationnement maximum : 2 heures
1€ la 1ère heure

2 010
places

Zone Orange – Moyenne durée

Implantée à proximité du centre-ville, cette zone est destinée aux abonnés résidents et actifs. Elle offre également une solution de stationnement plus longue pour les visiteurs.
Durée de stationnement maximum : 4 heures 0,80€ la 1ère heure

214
places

Zone Jaune – Longue durée

Accessible aux abonnés résidents et actifs, cette zone permet un stationnement à la journée à tarif réduit.
Durée de stationnement maximum : une journée
1€ la demi-journée

Zone Estivale - Du 15 juin au 15 septembre

Situé en bord de mer cette zone permet une rotation des véhicules lors de la forte affl uence de l'été.
Le stationnement devient payant dans la zone tous les jours de 9h à 18h00, dimanche et jours fériés.

Montant du forfait post stationnement (FPS) : 15 €

Le stationnement est gratuit pour les véhicules 100% électriques et les PMR (enregistrement à l'espace stationnement)

ESPACE STATIONNEMENT

6, avenue Frédéric Mistral
06800 Cagnes-sur-Mer

Du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 13h à 15h
Le samedi de 10h à 12h

b060313@group-indigo.com

GRATUIT 30 MN par jour/véhicule avec ticket à l'horodateur

Ville de
CAGNES-SUR-MER

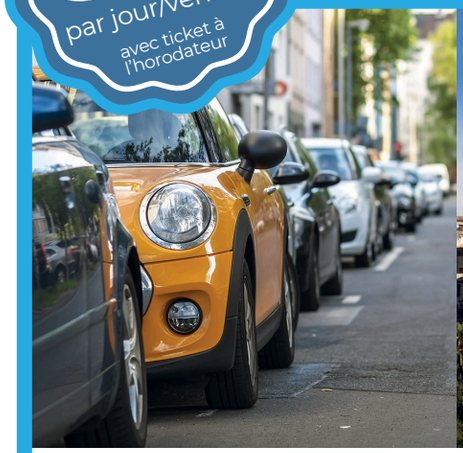

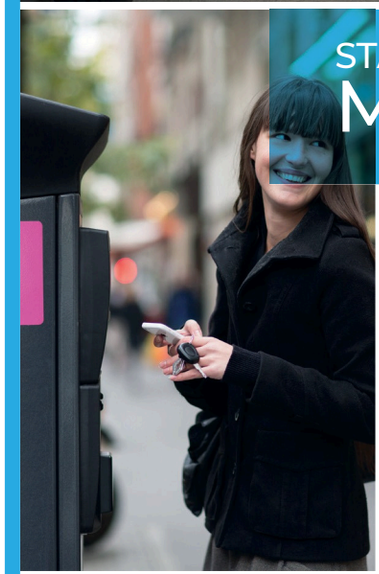

STATIONNEMENT PAYANT VOIRIE
MODE D'EMPLOI

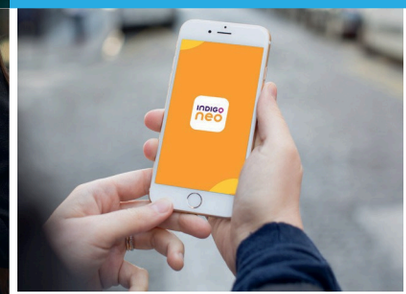

INDIGO
GROUP